



Capital-actions de la commune

Actuellement la commune possède 5% du Capital-actions de BavoisEole SA. En cas de construction du parc, la commune pourra conserver sa part en investissant environ CHF 500'000. Elle pourrait également ouvrir l'accès au capital-actions à la population par exemple.

Si vous souhaitez être informé de l'ouverture du Capital-actions, veuillez compléter les informations ci-dessous.

Vous pouvez glisser ce bulletin dans l'urne prévue à cet effet dans la salle, ou le renvoyer à la commune (par mail à greffe@bavois.ch ou par poste à Carole Pose, Secrétaire municipale, Rue du Collège 14, 1372 Bavois).

Prénom, Nom : _____

Adresse : _____

NPA, Lieu : _____

Tél. : _____

Mail : _____